



## CDEN du 19 octobre 2012 - Déclaration FSU

Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale,  
Monsieur le Président du Conseil Général des Landes  
Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Il y a un peu moins d'un an, lors du CDEN du 14 novembre 2011, la FSU exigeait, dans sa déclaration, que l'Ecole redevienne une priorité nationale.

Depuis des élections ont eu lieu. Elles ont porté à la tête de notre nation, un nouveau président qui semble répondre à cette exigence.

Semble, car nous ne pouvons que regretter que les concertations sur l'Ecole ne se fassent, pour l'instant, sans les personnels. Or cette refondation de l'école ne peut se faire sans eux. C'est pour quoi les syndicats de l'éducation de la FSU ont pris leurs responsabilités en proposant aux collègues de prendre part à ce changement (états généraux dans le second degré, grande enquête dans le premier degré).

Ce CDEN tient lieu de bilan de rentrée et nous ne pouvons que regretter la non tenue d'un CTSD en amont. Cette rentrée présente un double visage. D'un côté, il y a l'espoir de jours meilleurs, après des années d'acharnement contre le service public d'éducation et ses personnels, d'un autre, il y a la réalité du terrain car c'est bel et bien une rentrée sous le signe des suppressions de postes à laquelle nous assistons.

En ce qui concerne le premier degré, la sous dotation reçue en juin ne permet pas de faire face à l'augmentation du nombre d'élèves. Au final, cette rentrée se fait avec un solde négatif : - 3 postes d'enseignants !

Ceci engendre des postes non pourvus (18,5) et augure de gros problèmes de remplacement actuel et à venir. Le domaine de l'ASH est particulièrement touché comme le montre le triste exemple de l'EREA à St Pierre du Mont où 2 postes d'éducateurs spécialisés manquent cruellement. Cette situation dégrade les conditions de travail des personnels présents et ne permet pas d'offrir à ces élèves, pourtant fragiles, les conditions nécessaires de formation.

Concernant la refondation de l'école, si nous pouvons nous féliciter de certaines annonces qui vont dans le bon sens (scolarisation des moins de 3 ans, plus de maître que de classe, suppression de l'aide personnalisée...), nous sommes beaucoup plus sceptiques sur la réforme des rythmes scolaires. Passer de 6h à 5h30 par jour pour les élèves, auquel il faut ajouter une demi-journée supplémentaire, ressemble plus à une mesurette qu'à une ambitieuse réforme et qu'en est-il des personnels ? Alors qu'un récent rapport sur le travail enseignant montre que la charge de ceux-ci n'a cessé de s'alourdir au fil des années, il ne faudrait pas que cette mesurette détériore nos conditions de travail : présence devant élève accrue, surcoûts en matière de frais de transport et de garde d'enfants engendrés par la demi journée supplémentaire...

Ces premières propositions sont inacceptables en l'état. La refondation de l'école ne pourrait se résumer qu'à une entrée par les rythmes scolaires.

Pour le second degré, l'augmentation de la population scolaire landaise, à hauteur de 1.6% ne s'est pas traduite par une évolution du nombre de personnels, bien au contraire. Dans les classes, les effectifs moyens se sont accrus et les trop rares ouvertures de divisions sont arrivées si tardivement que les moyens d'enseignement reposent sur les heures supplémentaires et l'emploi de personnels précaires. La modification unilatérale des critères d'affectation du nombre d'adultes dans les établissements (CPE, AES, AED,

documentalistes...) ne peut servir d'excuse à la suppression du nombre d'emplois de personnels titulaires expérimentés de nos établissements.

Quant à l'orientation, nous constatons une forte progression des passages en 2<sup>o</sup>GT au détriment des 2<sup>o</sup> professionnelles amplifiée par la disparition des classes de Voie Technologique. Cette politique impulsée par le Rectorat et relayée par la DSDEN présente des risques pour le futur et l'insertion des jeunes aquitains et tout spécialement des landais. Héritage de l'ancien gouvernement ou pas, nous voyons des établissements mettre en place l'accompagnement personnalisé sous des formes pondérées ou payées en HSE, ceci contrairement au statut des personnels ou aux décrets.

Les différentes délégations FSU n'ont eu cesse de mettre en garde l'Administration contre cette dégradation des moyens et de l'enseignement imposées à nos jeunes générations. Le regain de violences de tous ordres que nous constatons quotidiennement dans nos établissements en est l'un des tristes reflets tout comme l'augmentation des sorties sans qualification.

Dans la continuité, est-ce le dernier CDEN dans lequel nous pouvons parler des infirmières de l'Education Nationale ? Dans le cadre de la refondation de l'Ecole, il semble que le Ministre de l'EN souhaite ne plus avoir gérer les infirmières d'ici la fin de l'année.

Elles seraient reversées dans un corps inter ministériel géré par les Agences Régionales de Santé. C'est un déni de la spécificité de leurs missions, d'autant que les statistiques, en constante augmentation, mentionnent plus de 15M de passages dans les infirmeries (2010).

Un protocole d'urgence suffira-t-il à les remplacer ?

Qui répondra au mal être, deuxième cause de mortalité chez les adolescents ?

Qui délivrera la contraception d'urgence et effectuera leur suivi ?...

Qui gèrera au quotidien tous ces passages et délivrera les conseils en santé individuels ?

Est-on en train de recréer le service de santé scolaire, dissous en 1985 pour cause d'obsolescence et d'inefficacité par le Parlement ?

La situation est décourageante, mais les concertations menées par le gouvernement Ayrault nous laissent entrevoir une lueur d'espoir. Il faut que nos revendications pour les personnels et pour les usagers soient enfin prises en compte.